

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 27 janvier 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 02 février 2026

ATTRACTIVITÉ - SOUTIEN À L'ORGANISATION DU FORUM NATIONAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE L'INNOVATION SOCIALE 2026

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY pouvoir à Sophie BOUTRIT, Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Nicolas ROBIN, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Mélina TACHE pouvoir à Lydia ZANATTA, Valérie VOLLAND pouvoir à Anne-Lydie LARRIBAU.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Alain CANTEAU, Thierry DEVAUTOUR, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Gérard EPOULET, Michel PAILLEY

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 2 FÉVRIER 2026

ATTRACTIVITÉ - SOUTIEN À L'ORGANISATION DU FORUM NATIONAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE L'INNOVATION SOCIALE 2026

Madame **Lucy MOREAU**, Déléguée du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales (CGCT), notamment ses articles L.1511-2, L.1511-3, L.1511-4, L.1511-7, L.1511-8 et L.4251-17 et suivants,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Vu la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire (ESS),

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe),

Vu la délibération n° 2022. 950.SP de la séance plénière du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine du 20 juin 2022 adoptant le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) 2022/2028,

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine du 31 août 2022 portant approbation du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation de la Région Nouvelle-Aquitaine,

Vu la délibération n°2023.487.SP de la séance plénière du Conseil régional du 27 mars 2023 adoptant les principes et modalités de mise en oeuvre des éco-socio-conditionnalités régionales ;

Vu la délibération n°2025.317.SP de la séance plénière du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine du 17 mars 2025 modifiant le règlement d'intervention des aides régionales aux entreprises ;

Vu la délibération n° 2025.1033.CP de la Commission permanente du Conseil régional en date du 7 juillet 2025 approuvant les dispositions de convention relative à la mise en œuvre du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation et aux aides aux entreprises entre la Région Nouvelle Aquitaine et la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Vu la délibération n° C06-09-2025 du Conseil de la Communauté d'agglomération en date du 29 septembre 2025 approuvant les dispositions de convention relative à la mise en œuvre du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation et aux aides aux entreprises entre la Région Nouvelle Aquitaine et la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Vu la convention annexée portant sur le Forum national 2026 de l'ESS et de l'Innovation sociale, entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la CRESS Nouvelle Aquitaine,

Vu les crédits nécessaires inscrits au budget principal 2026 de la CAN,

Considérant la fiche action A.3.4 « Capitaliser sur le forum national ESS pour diffuser les valeurs de l'ESS à l'échelle territoriale au travers d'événements concomitants » inscrite au 3ème axe opérationnel « diffuser à toutes les échelles les valeurs de l'ESS, créer des outils de communication et de valorisation des projets relevant de l'ESS » du 1er pilier « Développer et promouvoir l'entrepreneuriat social et solidaire » de la feuille de route ESS et innovation sociale approuvée et votée par les élus le 29 juin 2023,

Depuis 2017, le « Salon » de l'ESS, devenu « Forum de l'ESS et de l'Innovation sociale », conforte sa place d'évènement national et international, au travers de la présence de nombreuses structures nationales ainsi que de délégations étrangères, coréennes et québécoises.

La dernière édition du « Salon » national de l'ESS, édition des 10 ans du Forum, organisée par le Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire (CNCRESS) et la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) de Nouvelle Aquitaine, avec le soutien de la Communauté d'Agglomération du Niortais, a été, au regard du nombre de contributions et de la fréquentation, un véritable succès, attestant ainsi de l'accroissement de sa notoriété et sa valeur ajoutée.

Il a accueilli :

- **Plus de 2 000 participants** (+33% par rapport à 2021), dont :
 - **1 320 professionnels présents** (+42% par rapport à 2021).
 - **+10% d'étudiants**
 - **+20% de grand public**
- **330 intervenants** (+21% par rapport à 2021).
- **41 partenaires** dont 14 financiers.
- **10 fresques réalisées**
- **13 articles presse écrite**
- **27 000 visites sur le site du Forum**
- **300 k€ de budget (+20k€ sur le budget Niort Agglo au titre de prestations)**

Sur 4 demi-journées / 16 parcours thématiques / 130 ateliers et tables rondes (1 parcours thématique = conférence introductive, ateliers participatifs, tables rondes, mini-conférences).

La Communauté d'Agglomération du Niortais confirme, de son côté, par la co-organisation et l'accueil de cette manifestation sur son territoire depuis 12 ans, son statut de territoire de référence ESS et engage ainsi une des principales actions de sa nouvelle feuille de route ESS et Innovation Sociale.

Il s'agira, à l'occasion de cet événement de valoriser les initiatives nationales et le portage d'expérimentations locales, conciliant des objectifs de développement économique avec des exigences de cohésion sociale, d'ancrage territorial, d'utilité collective et de développement durable.

Le Forum National de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et de l'Innovation Sociale, dans son édition 2026, s'efforcera, au travers de plus de 200 nouvelles contributions pour cette édition, de promouvoir l'implication des acteurs locaux dans la construction de modèles de coopérations inédits, aidant ainsi à l'émergence de véritables stratégies collectives et collaboratives.

Cette édition aura lieu en octobre 2026 à Niort. Les lieux d'implantation restent encore à déterminer mais les sites Port-Boinot, Moulin du Roc, Médiathèque, salle du Port, Salle du Pré Leroy, Place du Donjon, CNAM, NiortTech et Patronage Laïque seront privilégiés.

Le budget prévisionnel de l'édition 2026 est comme les éditions précédentes de 300 000 €.

Conformément aux dispositions prévues par la convention de partenariat, telle qu'annexée à la présente délibération, il est proposé que la Communauté d'Agglomération du Niortais apporte un soutien financier, à hauteur de 75 000 euros, en faveur de la CRESS Nouvelle Aquitaine afin de participer aux frais d'organisation de l'événement.

Un volet communication, valorisé à hauteur de 20 000 euros, sera également inscrit au budget principal de la Communauté d'Agglomération du Niortais (stand, panneaux publicitaires, salles...).

La subvention sera versée en 2 fois :

- 50% dès réception de la convention signée
- 50% en octobre 2026

La CRESS Nouvelle Aquitaine s'engage à présenter les justificatifs des dépenses dans un délai maximum de 6 mois après la clôture de l'évènement.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve les termes de la convention de partenariat avec la CRESS Nouvelle-Aquitaine ;
- Attribue à la CRESS Nouvelle-Aquitaine une subvention de 75 000 € pour l'organisation du Forum national de l'ESS et de l'Innovation sociale 2026 ;
- Autorise le Président, ou la Déléguée du Président, à signer la convention de partenariat avec la CRESS Nouvelle-Aquitaine ;
- Autorise le Président, ou la Déléguée du Président, à signer tous documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sonia LUSSIEZ

Lucy MOREAU

Secrétaire de séance

Déléguée du Président